

PROCES-VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 09 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12
Date de la convocation	26 mai 2023

PRESENTS	HOUEIX Raymond	TRIBALLIER Joël	BROHAN Hervé
	LABEUR Chantal	RETO Ronan	POISSEMEUX Emmanuelle
	MONNIER Karine	LE BRUN Delphine	BOURHIS Typhaine
	BOLAN Alexandre	CORFMAT Jean-Pierre	FERRAND Jacky

ABSENTS

EXCUSES LE COURTOIS Anthony TRIBALLIER Stéphanie HALLIER Cécile

NON EXCUSES

Désignation du secrétaire de séance : Emmanuelle POISSEMEUX

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour

- Elections des délégués et des suppléants pour les sénatoriales

Le Conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité l'ordre du jour proposé par Monsieur Le Maire.

Elections des délégués et des suppléants pour les sénatoriales

Délibération 2023-06-09-01

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 09 juin 2023 à 18h30 heures,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mr TRIBALLIER Joël, Mme LABEUR Chantal, Mme BOURHIS Typhaine et Mr BOLAN Alexandre

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Délégués : Liste 1 : LABEUR Chantal, TRIBALLIER Joël, HOUEIX Raymond

Suppléants : Liste 1 : BROHAN Hervé, POISSEMEUX Emmanuelle, MONNIER Karine

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme LABEUR Chantal : 12 voix
- M. TRIBALLIER Joël : 12 voix
- M. HOUEIX Raymond : 12 voix

Mme LABEUR, Mr TRIBALLIER et Mr HOUEIX ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Suppléants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mr BROHAN : 12 voix
- Mme POISSEMEUX : 12 voix
- Mme MONNIER: 12 voix

MR BORHAN, Mme POISSEMEUX et Mme MONNIER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant clos la séance est levée.